



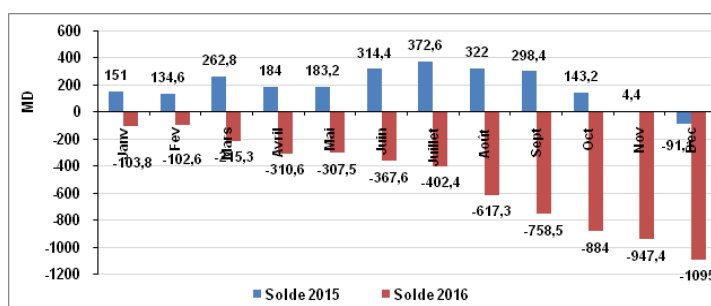
# RECAP-AGRI

## La balance commerciale alimentaire à fin Décembre 2016

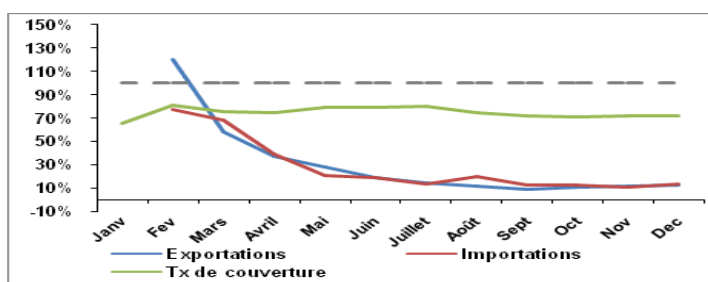
La balance commerciale alimentaire a été déficitaire tout au long de l'année 2016. Le déficit au terme de l'année a atteint 1095 MD soit 1003.9 MD de moins par rapport au solde de l'année précédente où il avait été de (-91 MD) et un taux de couverture de 71.4% contre 97.6% en 2015.

La valeur des exportations a diminué de 25% en raison d'une baisse des ventes de l'huile d'olive, celle des importations a progressé de 2.5% malgré la réduction de 8.2% de la facture céréalière. Le déficit de la balance commerciale alimentaire cette année a contribué pour près de 8.7% au déficit global de la balance commerciale du pays qui a atteint 12620.5 MD contre 12047.6 MD à fin décembre 2015 soit 4.8% de plus.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au terme des années 2015 et 2016.



Taux de croissance mensuel des échanges extérieurs et taux de couverture de la balance commerciale alimentaire au terme du mois de décembre 2016



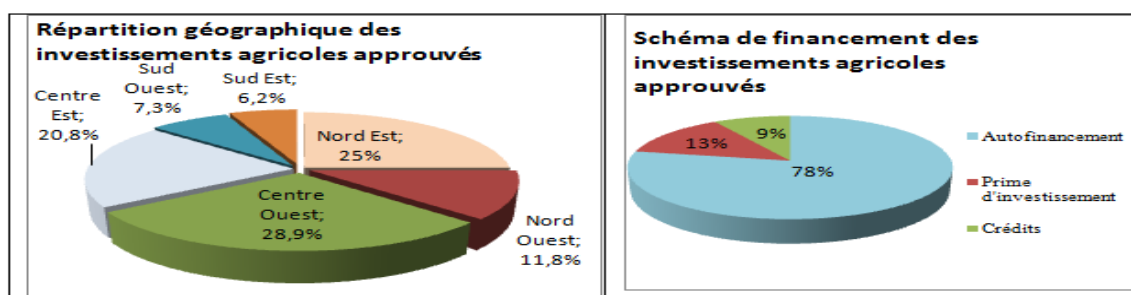
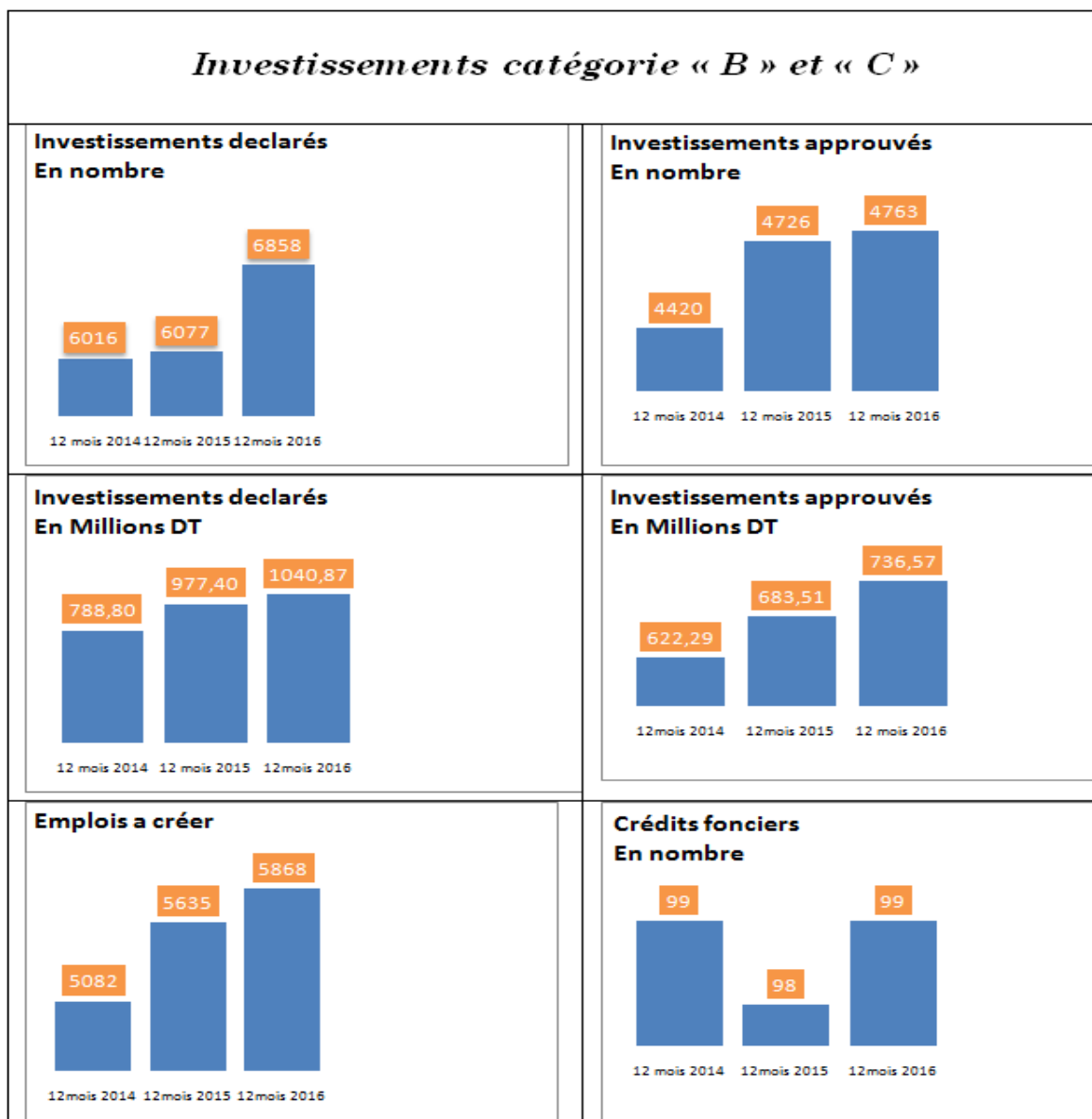
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS.

# LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES A FIN DECEMBRE 2016

## Investissements catégorie « B » et « C »

Par rapport à fin décembre 2015 on distingue:

- Une hausse de 7.76% du volume des investissements approuvés.
- Une hausse de 11.4% du montant des fonds propres et une baisse de 16.6% du montant des crédits bancaires dans les investissements agricoles approuvés.
- Une hausse de 82.9% des investissements réalisés par les SMVDA (34.51MD contre 18.86 MD).
- Une Hausse de 4.1% des emplois permanents par la création de 5868 postes.



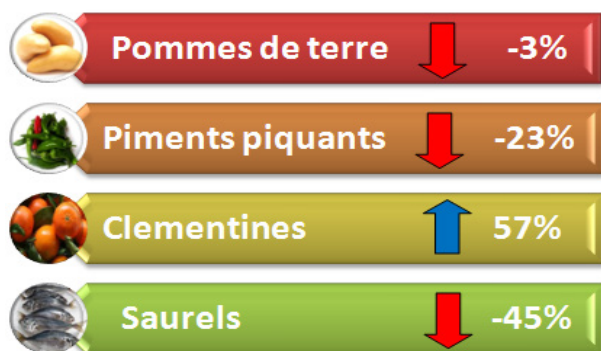
## Mercuriale de Bir El kassa (Janvier 2017)

Evolution de l'offre globale

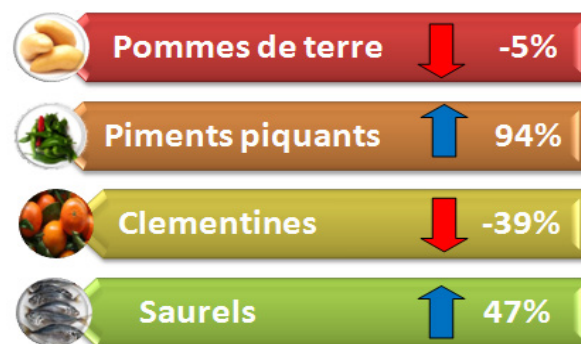
Janvier 2017/Janvier 2016

- Augmentation de l'offre globale des légumes (+7%)
- Augmentation de l'offre globale des fruits (+85%)
- Diminution de l'offre globale des produits de la mer (-13%)

Evolution de l'offre des principaux produits

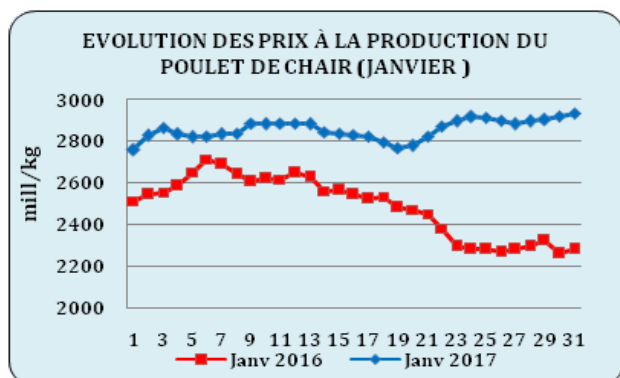


Evolution des prix des principaux produits



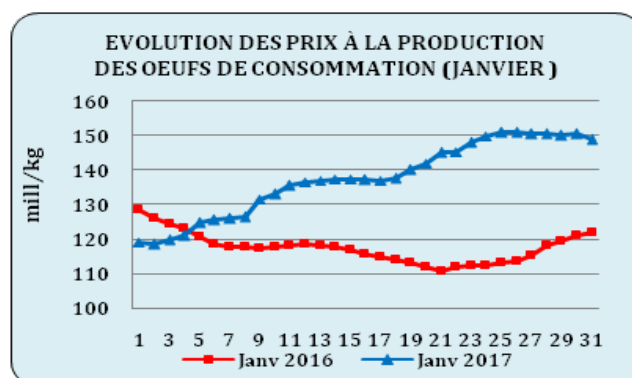
## FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

Poulet de chair



Au cours du mois de janvier 2017 les prix à la production du poulet de chair ont varié de 2759 mill/kg le 01/01/2017 à 2934 mill/kg le 31/01/2017. Une comparaison avec les prix du mois précédent montre une augmentation de 4.75% affichant un prix moyen de 2857.5 mill/kg contre un prix moyen de 2727.8 mill/kg en décembre 2016. Par rapport au mois de janvier 2016 on note une augmentation du prix moyen de 14.9% pendant lequel les prix ont eu une tendance baissière contrairement à ceux enregistrés en 2017.

Œufs de consommation



Les prix à la production des œufs de consommation ont connu une évolution croissante de 25% entre le début et la fin du mois de janvier 2017 passant de 119.1 mill/œuf le 01/01/2017 à 149 mill/œuf le 31/01/2017. La moyenne enregistrée au cours de ce mois dépasse de 17% celle du même mois de l'année 2016 (137.6 mill/œuf contre 117.5 mill/œuf).

Source : ONAGRI d'après le GIPAC.

# INFO-AGRI

## Veille sur la conformité des produits exportés vers l'UE : synthèse de l'année 2016

Voici la liste des produits provenant de la Tunisie qui ont été interdits d'entrée en Union Européenne durant toute l'année 2016 et diffusés via le site web de la FAO et le système d'alerte dit RASFF soit « le système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) dans l'Union européenne et

son éventuelle extension au monde entier ». Du point de vue dangerosité, le système RASFF a classé pour la Tunisie, 3 rejets pour des cas évalués à non sérieux, 17 cas évalués à sérieux et un cas ou rien n'a été décidé.

Source: RASFF (Janvier 2017)

N°	Informations	DATE	REF	Pays de destination	Produits exporté	Nature du produit	Information for attention
1	<i>border rejection</i>	03/10/2016	2016.BGV	Malta	<i>cereals and bakery products</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
2	<i>information for attention</i>	13/09/2016	2016.1271	France	<i>fish and fish products</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
3	<i>border rejection</i>	23/08/2016	2016.BDE	France	<i>fish and fish products</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
4	<i>alert</i>	17/08/2016	2016.1120	Netherlands	<i>nuts, nut products and seeds</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
5	<i>information for attention</i>	16/08/2016	2016.1116	France	<i>crustaceans and products thereof</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
6	<i>border rejection</i>	23/05/2016	2016.ASW	Italy	<i>bivalve molluscs and products thereof</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
7	<i>border rejection</i>	23/05/2016	2016.ASU	Italy	<i>bivalve molluscs and products thereof</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
8	<i>information for attention</i>	26/04/2016	2016.0502	Italy	<i>fish and fish products</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
9	<i>information for attention</i>	22/04/2016	2016.0493	Italy	<i>crustaceans and products thereof</i>	<i>food</i>	<i>serious</i>
10	<i>border rejection</i>	06/04/2016	2016.AMZ	Italy	<i>bivalve molluscs and products thereof</i>	<i>food</i>	<i>not serious</i>

11	border rejection	06/04/2016	2016.ANA	Italy	bivalve molluscs and products thereof	food	undecided
12	border rejection	07/03/2016	2016.AJV	Malta	cereals and bakery products	food	serious
13	alert	23/02/2016	2016.0207	Netherlands	cocoa and cocoa preparations, coffee and tea	food	serious
14	border rejection	19/02/2016	2016.AIB	Italy	bivalve molluscs and products thereof	food	serious
15	border rejection	19/02/2016	2016.AHZ	Italy	bivalve molluscs and products thereof	food	serious
16	border rejection	19/02/2016	2016.AIC	Italy	bivalve molluscs and products thereof	food	serious
17	information for attention	18/02/2016	2016.0183	Italy	bivalve molluscs and products thereof	food	serious
18	information for attention	17/02/2016	2016.0176	Greece	fish and fish products	food	serious
19	information for attention	15/02/2016	2016.0158	Italy	bivalve molluscs and products thereof	food	serious
20	border rejection	29/01/2016	2016.AEO	Italy	fruits and vegetables	food	not serious
21	border rejection	18/01/2016	2016.ACB	Italy	fish and fish products	food	not serious

## Flash sur les dernières importations des céréales

La Tunisie a acheté le 12/01/2017, 100 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 274.13 Dollars/tonne (627.031DT/T ). Ces quantités devraient arriver aux ports tunisiens en mars et

Com-prix dur



le prix de l'im-  
porté sera inférieur de  
72.969 Dinars/tonne (-10. 42%). Par rap-  
port aux achats précédents, les prix de cette dernière  
fois, ont diminué de 1.1 dollar/tonne. La stratégie d'im-  
portation adoptée jusque là a permis à la Tunisie de  
garantir des niveaux de stocks sécuritaires à moindre  
coût.

Source: Office des Céréales

## Prix à la production de l'huile d'olive extra vierge : mois de janvier 2017

Les prix à la production de l'huile d'olive extra vierge en Espagne ont augmenté de manière régulière durant les dernières semaines, pour se situer à la fin du mois de janvier à 3,64 €/kg, soit une augmentation de 10 % par rapport à la même période de la campagne précédente . En Italie, les prix à la production ont commencé à augmenter à partir de mi-août puis de manière plus prononcée au début du mois de novembre lorsqu'ils ont dépassé la barrière des 5 €/kg, se situant à la fin du mois de janvier 2017 à 5,90 €/kg, soit une augmentation de 70 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

Les prix en Grèce, stables entre mi-août et le début du mois de novembre, ont commencé à augmenter comme sur les autres marchés ces dernières semaines, pour se situer à 3,46 €/kg à la fin du mois de janvier, soit 17 % de plus par rapport à la même période de la campagne précédente.

En Tunisie, les prix à la production ont été stables au cours des dernières semaines mais ont commencé à augmenter à partir de la troisième semaine de janvier pour se situer à la fin du même mois à 3,88 €/kg, soit de 18 % de plus par rapport à celui de la même période de la campagne précédente.

Source: COI

## Veille juridique : Les principaux textes des mois de décembre 2016 et janvier 2017 concernant le MARHP

Loi n° 2016-76 du 16 décembre 2016, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 8 novembre 2016, entre la République Tunisienne et la banque africaine de développement pour le financement du programme d'appui au développement régional inclusif (PADRI)

JORT n°: 102 du 16/12/2016

Décret Présidentiel n° 2016-139 du 8 décembre 2016, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 21 juillet 2016, entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds koweïtien de développement économique arabe pour la contribution au financement du projet « réhabilitation et amélioration des systèmes d'alimentation en eau potable en Tunisie ».

JORT n°: 102 du 16/12/2016

Décret gouvernemental n° 2016-1395 du 19 décembre 2016, portant approbation de la concession de l'exploitation du forage n° 22388/5 située à Jelma du gouvernorat de Sidi Bouzid.

JORT n°: 104 du 23/12/2016

Décret gouvernemental n° 2016-1396 du 23 décembre 2016, fixant les modalités et les conditions d'octroi et de retrait de l'autorisation aux exportateurs privés à exporter l'huile d'olive tunisienne dans le cadre du quota accordé à la Tunisie par l'union européenne au titre de l'année 2017.

JORT n°: 104 du 23/12/2016

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche et du ministre de l'industrie et du commerce du 19 décembre 2016, fixant les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de cueillette et de transformation des olives 2016/2017.

JORT n°: 104 du 23/12/2016

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 19 décembre 2016, portant ouverture de la procédure de réaménagement foncier dans le périmètre public irrigué de Garaat Leblidet de la délégation de Nasr Allah au gouvernorat de Kairouan.

JORT n°: 105 du 27/12/2016

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 19 décembre 2016, portant homologation du plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué de Chaouachine de la délégation de Chorbane au gouvernorat de Mahdia.

JORT n°: 105 du 27/12/2016

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 19 décembre 2016, portant homologation du plan de réaménagement foncier du périmètre public irrigué d'Ouled Ayar (Esskhira) de la délégation de Testour au gouvernorat de Béja.

JORT n°: 105 du 27/12/2016

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 19 décembre 2016, portant homologation du plan d'aménagement foncier du périmètre d'intervention foncière agricole de Maarouf extension de la délégation d'El Oueslatia au gouvernorat de Kairouan

JORT n°: 105 du 27/12/2016

Arrêté du ministre l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 19 décembre 2016, fixant la liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2016.

JORT n°: 105 du 27/12/2016

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 3 janvier 2017, portant modification de l'arrêté du 24 octobre 2005, fixant la liste des imprimés administratifs spécifiques aux services et aux établissements publics à caractère administratif relevant du ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques.

JORT n°: 003 du 10/01/2017

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 6 janvier 2017, portant modification de l'arrêté du 24 octobre 2005, relatif aux prestations administratives rendues par les services du ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, les établissements et les entreprises publics sous-tutelle et aux conditions de leur octroi.

JORT n°: 005 du 17/01/2017

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 19 janvier 2017, complétant l'arrêté du 24 juin 2000, fixant la liste des plantes susceptibles d'être protégées, les données et la méthode d'inscription des demandes et des certificats d'obtentions végétales sur le catalogue national des obtentions végétales

JORT n°: 009 du 31/01/2017

## Le Maroc et l'Égypte continuent à se développer en tant que fournisseurs de légumes vers l'UE

Selon les données d'Eurostat, le Maroc et l'Égypte continuent à se positionner en tant que principaux pays non-membre de l'UE fournisseurs de légumes pour l'UE, avec une croissance respective de 13% et 10% en volume au premier semestre 2016 sur la même période de l'année 2015, totalisant respectivement ainsi 482 571 tonnes et 250 559 tonnes.

Les importations européennes de légumes en provenance du Maroc ont représenté 31% des importations totales de l'UE en provenance des pays tiers dans la première moitié de 2016. Les importations de l'Égypte ont représenté 15% du total.

Les importations de légumes de l'UE en provenance du Maroc se sont élevées à 591,6 millions de dollars (+10%), et ont représenté 36% de la valeur totale des importations de l'UE en provenance des pays tiers. Les importations de l'UE en provenance d'Égypte se sont élevées à 155,5 millions de dollars.

La tomate est le fleuron des importations de légumes marocaines avec 247,152 tonnes, soit 8% de plus que le premier semestre de 2015 et 249,6 millions de dollars de plus (+ 7%). Les importations de légumes à cosse ont excellé également, alors que les importations des



haricots verts ont augmenté de 8% en volume (92 615 tonnes).

Les principaux légumes importés d'Égypte dans la période analysée étaient les pommes de terre avec 157 459 tonnes (+ 4%) et les oignons avec 72 378 tonnes (+ 31%). La Turquie suit le Maroc et l'Égypte, elle représente le troisième plus grand fournisseur de légumes frais à l'UE avec 237 918 tonnes, (+ 3%) et une forte augmentation des pommes de terre (+ 26%), avec un total de 173 543 tonnes.

La tendance positive des achats de légumes du Maroc et de l'Égypte fait partie d'une augmentation globale des achats aux pays tiers, qui a progressé de 23% en volume et 11% en valeur au premier semestre de l'année 2016 par rapport à la même période de 2015.

Selon FEPEX (Fédération Espagnola de Asociaciones de Productores Exportadores de Frutas y Hortalizas), la forte croissance des importations européennes de légumes en provenance des pays tiers a un impact direct sur les échanges de légumes entre les états membres, qui a diminué durant la même période de 1%.

Source : hortitecnews.com.

### Sécurité des aliments : Révision de la norme ISO 22000

La nouvelle norme internationale ISO 22000 devrait voir le jour fin 2017 afin d'établir les nouvelles exigences en matière de management de la sécurité des aliments pour tous les acteurs de la filière agroalimentaire. Fin 2013, plus de 26000 entreprises étaient certifiées ISO 22000 dans le monde dont plus de 500 en France. La certification ISO 22000 garantit aux acteurs de la filière agroalimentaire que leur entreprise maîtrise efficacement les dangers liés à la sécurité des aliments.

En mettant en œuvre cette démarche, l'entreprise s'engage dans une véritable volonté d'amélioration continue. En choisissant la certification selon la norme ISO 22000, l'entreprise adopte un système de management internationalement reconnu. C'est donc une confiance commune que l'entreprise développe avec ses clients et ses fournisseurs, quel que soit leur pays. Depuis 2005, la version de l'ISO 22000 n'avait pas changé dans le

secteur agroalimentaire où les pratiques en matière de sécurité des aliments ont fortement évolué. 73 pays sont impliqués dans la révision de cette norme, dont la France. La révision consiste en une simplification de la norme et des approches combinées, la clarification de certains concepts clés tels que les programmes pré-requis opérationnels, l'approche fondée sur les risques, les retraits et rappels de produits, une mise à jour des termes et définitions et la suppression d'un contenu trop prescriptif.

Il s'agira aussi d'aligner la structure de la norme sur celle des autres normes de système de management (ISO 9001, ISO 14001...). La certification ISO permettra ainsi à une entreprise d'attester, grâce à un organisme de contrôle, du respect des exigences de la norme.

Source : www.agro-media.fr

## Les prix mondiaux des produits alimentaires en baisse pour la cinquième année consécutive

Selon la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), les prix des principaux produits alimentaires ont chuté en 2016, affichant une moyenne de 161,6 points pour l'année dans son ensemble, soit 1,5% de moins qu'en 2015. Il s'agit de la cinquième année consécutive marquée par une baisse. En décembre, l'Indice affichait une moyenne de 172 points, identique à celle de novembre, a également noté la FAO. L'année 2016 a été marquée par une baisse constante des prix des céréales, qui ont chuté de 9,6% depuis 2015 et de 39% par rapport à leur niveau record enregistré en 2011. Au même moment, les prix du sucre et des huiles végétales ont respectivement augmenté de 34,2% et de 11,4% cette année.

Les récoltes abondantes et les bonnes perspectives concernant les céréales de base ont compensé une pression à la hausse des produits tropicaux sur l'Indice FAO des prix des produits alimentaires, a expliqué l'Organisation, citant le cas du sucre et de l'huile de palme dont la production a été affectée par le phénomène El Niño. L'Organisation a noté que les prix des céréales sont restés stables en décembre tandis que ceux des produits laitiers et des huiles végétales ont connu une hausse.

L'Indice FAO des prix des céréales, globalement stable depuis septembre, a augmenté de 0,5% au cours du

mois de décembre, une situation favorisée par la hausse des cotations de riz et de maïs et des estimations de production revues à la hausse en Australie, au Canada et en Russie qui ont contribué à faire baisser les prix du blé. A noter que l'Indice FAO des prix des huiles végétales a enregistré une amélioration de 4,2% au cours des deux derniers mois. Une évolution qui lui a permis de réaliser un gain annuel à deux chiffres pour atteindre son plus haut niveau depuis juillet 2014. Du côté des

cotations d'huile de palme et de soja, la FAO a relevé, pour la première fois, une augmentation due à « la faiblesse des réserves mondiales et de stocks restreints et pour la seconde, du fait des perspectives anticipant une utilisation accrue de soja dans les secteurs ayant recours aux biocarburants en Amérique du Nord et du Sud »

Soulignons que l'Indice FAO des prix du sucre a reculé de 8,6% le dernier mois de 2016. Cette baisse s'explique principalement par un affaiblissement constant du real brésilien face au dollar américain et par des prévisions annonçant une hausse de 18% de la production du sucre dans le centre-sud du Brésil, a indiqué l'organisation. Quant à l'Indice FAO des prix de la viande, il a baissé de 1,1% depuis novembre.

Source : FAO.



Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis  
Site Web: <http://www.onagri.tn>  
Téléphone (+216) 71-801-055/478  
Télécopie : (+216) 71-785-127  
E-mail : [onagri@iresa.agrinet.tn](mailto:onagri@iresa.agrinet.tn)